



# RÈGLEMENT

## C.P. Sextet 2026

C'est **le Vendredi 1 Mai 2026** que se déroulera le  
**Championnat Provincial « Sextet »**

L'organisation matérielle de cette journée sera assurée par le  
**B40 – PC MABOTTE** dans le « **District 2** ».

La Province en assurera la partie technique.

Vous êtes invités à participer nombreux à cette journée.

Vous trouverez ci-dessous toutes les dispositions utiles quant au déroulement de cette compétition.

### ENDROIT RETENU

Pistes du club : **B40 – PC MABOTTE**

### JURY

**Président : Gerard Jean-Luc**

**Administrateur :**

### ARBITRE

A désigner par la F.B.F.P.

### INSCRIPTIONS

**Les joueurs (ses) s'inscrivent eux-mêmes  
UNIQUEMENT via le formulaire en ligne  
sur le site de Province : [www.petanqueprovincieliege.be](http://www.petanqueprovincieliege.be)**

Celles-ci seront impérativement clôturées le

**Vendredi 24 Avril 2026, 19h00 au plus tard**

Aucune autre inscription ne sera plus enregistrée au-delà de cette date !

Inscriptions des compositions des équipes Hommes et/ou Dames  
pour **le 24 avril 2026 - 19h00 au plus tard.**

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29  
Email : [secretariat@petanqueprovincieliege.be](mailto:secretariat@petanqueprovincieliege.be) - Site : [www.petanqueprovincieliege.be](http://www.petanqueprovincieliege.be)  
Iban : BE33 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

**F.B.F.P. - Province de Liège**

## → FORMULAIRE EN LIGNE SUR SITE DE PROVINCE

Validation de votre présence par le capitaine d'équipe avant 08h45.

Dépôt des licences à la table de marque.

Un numéro d'équipe sera attribué lors de l'inscription.

## POINTS ESSENTIELS

**Une équipe est composée de 6 Joueurs (ses) dont 1 Dame Minimum.**

Le jour de la compétition, un(e) seul(e) joueur(se) pourra être remplacé(e) par équipe valablement inscrite.

## DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription est fixé à **7.00 €** par joueur et sera acquitté sur place par le capitaine avant le début de la compétition.

**Début de la compétition à 09h00 précises.**

## REGLEMENTS - PARTICIPATION

Le R.I.P. et le règlement de la F.B.F.P (dernières éditions) seront d'application. Tout cas non-prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury du jour.

**Une tenue identique est obligatoire durant toute la compétition.**

Les licences sont obligatoires.

La compétition est réservée aux affiliés non-suspendus.

**Aucun mixage provincial n'est autorisé.**

**Des contrôles d'alcoolémie aléatoires pourront être organisés.**

## FORMULE

**6 tours sélectifs à partie du 3ème  
Tout le monde joue 1 tête à tête, 2 doublettes et 3 triplettes  
1 point par partie gagnée  
En cas d'égalité, l'avérage sera déterminant**

## PRIX

Les prix seront constitués par les droits d'inscriptions augmentés de la dotation provinciale. Toutes les équipes inscrites seront récompensées à l'exception des joueurs (ses) disqualifié(e)s pendant cette compétition.

Le CE de Province

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29  
Email : [secretariat@petanqueprovincieliege.be](mailto:secretariat@petanqueprovincieliege.be) - Site : [www.petanqueprovincieliege.be](http://www.petanqueprovincieliege.be)  
Iban : BE33 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

**F.B.F.P - Province de Liège**